

Dumont, Fernand, Simon Langlois et Yves Martin, dir. *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 1164 pages.

Louis Duchesne

Volume 23, Number 2, Fall 1994

L'enfance (suite)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010176ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010176ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Duchesne, L. (1994). Review of [Dumont, Fernand, Simon Langlois et Yves Martin, dir. *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 1164 pages.] *Cahiers québécois de démographie*, 23(2), 359–361. <https://doi.org/10.7202/010176ar>

## Notes de lecture

— DUMONT, Fernand, Simon LANGLOIS et Yves MARTIN, dir., 1994. *Traité des problèmes sociaux*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1164 pages.

L'IQRC ne manque pas de souffle et une somme n'attend pas l'autre; quelques années après le magistral *Traité d'anthropologie médicale*, il a publié *La Société québécoise en tendances*, et voici une nouvelle brique de plus de mille pages consacrée à la pathologie sociale. On se rend compte que les sciences sociales et humaines ont pour intérêt principal les problèmes sociaux. Autant la médecine s'intéresse à la maladie, autant la psychologie, la criminologie et même la sociologie s'intéressent avant tout à ce qui ne fonctionne pas. Les problèmes sociaux sont aussi en fait le principal gagne-pain de la plupart des experts en sciences humaines.

Les esprits progressistes veulent que la société fonctionne mieux; ils ont donc tendance à noircir le tableau afin d'amener plus d'efforts dans les améliorations suggérées. Le pessimisme risque de nous gagner à la lecture de ce livre. La vie en société, ce n'est pas la vie en rose : le mariage, c'est la violence familiale et conjugale et le divorce; le sexe, c'est la prostitution, la pornographie et les MTS; la vieillesse, c'est l'exclusion, la solitude et l'euthanasie; l'économie, c'est le chômage et la pauvreté; la démographie, c'est l'hypofécondité et le vieillissement; et il ne faut pas oublier les maladies mentales, le suicide et l'alcoolisme...

La notion de problème social implique l'existence de normes et de valeurs, comme le rappelle l'article liminaire de Dumont. Or les valeurs changent et amènent des changements dans le droit. L'article de Laberge et Landreville sur la judiciarisation des problèmes sociaux présente des cas de décriminalisation et de criminalisation de divers domaines. Le cas de l'avortement est le prototype du changement de valeurs et de batailles politiques qui aboutissent à la décriminalisation. Au

contraire, fumer la cigarette est en train de devenir un problème social et certains zélotes n'hésiteraient pas à considérer comme un crime la fumée qui nuit aux non-fumeurs ou aux fœtus. Une surprise dans l'article de Laberge et Landreville est de trouver l'usage de l'automobile comme «l'une des principales sources des contentieux de nature pénale devant les tribunaux» (p. 1061). Pourtant, on parle peu de l'automobile; le mot ne se trouve pas à l'index, le chapitre sur l'habitation en traite comme d'une carence pour les familles pauvres et monoparentales, et le chapitre sur l'environnement n'en parle tout simplement pas, alors que de nombreux écologistes considèrent l'auto comme la principale source de pollution. À bien y penser, on aurait pu consacrer un chapitre à l'automobile comme problème social avec ses impacts sur l'urbanisme, le transport, les relations sociales, etc.

L'idée la plus forte que j'aie trouvé dans ce livre, ou du moins celle qui m'a le plus ébranlé, se trouve dans le chapitre sur l'exclusion des personnes handicapées. Alors que les sociétés occidentales se veulent plus tolérantes à l'égard des personnes handicapées, comme l'illustrent la désinstitutionnalisation ou l'intégration dans les écoles ordinaires, l'exclusion par le diagnostic prénatal est «impitoyable» et «l'exclusion parvient ainsi à son summum» (p. 728). On élimine à la source les cas de *spina bifida*, de trisomie 21; le jour où les généticiens pourront identifier avec une grande précision les futurs alcooliques, les futurs violents, les futurs homosexuels, les futurs schizophrènes, etc., il y a fort à parier que bon nombre d'entre eux seront exclus dès avant leur naissance.

Langlois, dans la conclusion, amène certaines réflexions intéressantes sur les conflits de valeurs, au sujet de la pornographie par exemple, sur les problèmes sociaux comme objets de revendication par des clientèles particulières (par exemple les enfants de Duplessis) et aussi sur le rôle des médias dans la construction de problèmes. Cependant, le *Traité des problèmes sociaux* n'est pas avant tout un livre théorique, loin de là; il cherche avant tout à présenter les conditions sociales objectives pour «caractériser les contours d'un problème social». En fait le volume est constitué d'une cinquantaine d'articles qui présentent, chacun dans leur domaine, une vue d'ensemble de la situation ainsi que des recherches académiques récentes menées principalement au Québec, en France et aux États-Unis d'Amérique. Le rendement de l'intervention de l'État dans les problèmes sociaux a été élevé au début, mais il devient décrois-

sant à mesure que la présence de l'État s'accroît (p. 1122-1123); on peut penser qu'après le travail des défricheurs sur les problèmes sociaux que l'on voit souvent dans le *Traité*, les recherches postérieures auront aussi un rendement décroissant.

Louis Duchesne  
Bureau de la statistique du Québec

\*\*\*